

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20002377800331	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresor public

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT - REGIE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 048 110,00	9 048 110,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 048 110,00	9 048 110,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 060 917,82	20 037 120,82
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 371 992,60	1 777 365,90
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 618 423,70
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		24 432 910,42	24 432 910,42

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 481 020,42	33 481 020,42
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 230 695,00	0,00	3 382 190,00	3 382 190,00	3 382 190,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 021 600,00	0,00	1 024 450,00	1 024 450,00	1 024 450,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 000,00	0,00	20 700,00	20 700,00	20 700,00
Total des dépenses de gestion des services		4 281 295,00	0,00	4 427 340,00	4 427 340,00	4 427 340,00
66	Charges financières	136 385,00	0,00	206 550,00	206 550,00	206 550,00
67	Charges exceptionnelles	284 195,00	0,00	269 645,00	269 645,00	269 645,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 701 875,00	0,00	4 903 535,00	4 903 535,00	4 903 535,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 281 045,00	0,00	1 532 330,00	1 532 330,00	1 532 330,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 294 790,00	0,00	2 612 245,00	2 612 245,00	2 612 245,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 575 835,00	0,00	4 144 575,00	4 144 575,00	4 144 575,00
TOTAL		8 277 710,00	0,00	9 048 110,00	9 048 110,00	9 048 110,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 048 110,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 014 900,00	0,00	8 567 000,00	8 567 000,00	8 567 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 014 900,00	0,00	8 567 000,00	8 567 000,00	8 567 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 014 900,00	0,00	8 567 000,00	8 567 000,00	8 567 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	262 810,00	0,00	481 110,00	481 110,00	481 110,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		262 810,00	0,00	481 110,00	481 110,00	481 110,00
TOTAL		8 277 710,00	0,00	9 048 110,00	9 048 110,00	9 048 110,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 048 110,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 663 465,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	750 400,00	506 876,05	810 000,00	810 000,00	1 316 876,05
21	Immobilisations corporelles	77 481,61	9 385,65	11 540,56	11 540,56	20 926,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 877 782,12	3 855 730,90	9 552 565,40	9 552 565,40	13 408 296,30
	Total des opérations d'équipement	20 000 000,00	0,00	7 898 451,86	7 898 451,86	7 898 451,86
	Total des dépenses d'équipement	29 705 663,73	4 371 992,60	18 272 557,82	18 272 557,82	22 644 550,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	680 485,00	0,00	1 007 250,00	1 007 250,00	1 007 250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	680 485,00	0,00	1 007 250,00	1 007 250,00	1 007 250,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 386 148,73	4 371 992,60	19 279 807,82	19 279 807,82	23 651 800,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	262 810,00		481 110,00	481 110,00	481 110,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	512 810,00		781 110,00	781 110,00	781 110,00
	TOTAL	30 898 958,73	4 371 992,60	20 060 917,82	20 060 917,82	24 432 910,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 432 910,42
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	8 688 605,00	117 555,90	5 873 033,68	5 873 033,68	5 990 589,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 903 184,40	0,00	5 124 860,16	5 124 860,16	5 124 860,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	21 591 789,40	117 555,90	10 997 893,84	10 997 893,84	11 115 449,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 751 608,92	1 659 810,00	1 947 900,00	1 947 900,00	3 607 710,00
106	Réserves (7)	5 732 999,57	0,00	2 646 751,98	2 646 751,98	2 646 751,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	9 484 608,49	1 659 810,00	4 594 651,98	4 594 651,98	6 254 461,98
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	31 076 397,89	1 777 365,90	15 592 545,82	15 592 545,82	17 369 911,72
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 281 045,00		1 532 330,00	1 532 330,00	1 532 330,00

Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO - ASSAINISSEMENT - REGIE - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 294 790,00		2 612 245,00	2 612 245,00	2 612 245,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 825 835,00		4 444 575,00	4 444 575,00	4 444 575,00
TOTAL		34 902 232,89	1 777 365,90	20 037 120,82	20 037 120,82	21 814 486,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 618 423,70
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 432 910,42
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 663 465,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 382 190,00		3 382 190,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 024 450,00		1 024 450,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 700,00		20 700,00
66	Charges financières	206 550,00	0,00	206 550,00
67	Charges exceptionnelles	269 645,00	0,00	269 645,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 612 245,00	2 612 245,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 532 330,00	1 532 330,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 903 535,00	4 144 575,00	9 048 110,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 048 110,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	381 110,00	381 110,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 007 250,00	0,00	1 007 250,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 898 451,86		7 898 451,86
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 316 876,05	0,00	1 316 876,05
21	Immobilisations corporelles (6)	20 926,21	0,00	20 926,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	13 408 296,30	300 000,00	13 708 296,30
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		100 000,00	100 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	23 651 800,42	781 110,00	24 432 910,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 432 910,42
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 567 000,00		8 567 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	381 110,00	381 110,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	100 000,00	100 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 567 000,00	481 110,00	9 048 110,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 048 110,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	3 607 710,00	0,00	3 607 710,00
13	Subventions d'investissement	5 990 589,58	0,00	5 990 589,58
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 124 860,16	0,00	5 124 860,16
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 612 245,00	2 612 245,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 532 330,00	1 532 330,00
Recettes d'investissement – Total		14 723 159,74	4 444 575,00	19 167 734,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 618 423,70
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 646 751,98
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 432 910,42
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 230 695,00	3 382 190,00	3 382 190,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 600,00	10 100,00	10 100,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	2 680 255,00	2 787 900,00	2 787 900,00
6135	Locations mobilières	5 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	76 000,00	11 000,00	11 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	5 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	4 800,00	4 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 840,00	6 160,00	6 160,00
6168	Autres	2 500,00	3 500,00	3 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	20 000,00	31 670,00	31 670,00
6226	Honoraires	18 000,00	12 000,00	12 000,00
6228	Divers	60 000,00	36 000,00	36 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	4 600,00	4 600,00
6241	Transports sur achats	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	600,00	600,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	10 500,00	10 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	420,00	420,00
6287	Remboursements de frais	265 500,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	135 000,00	135 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	290 625,00	290 625,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	250,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	150,00	215,00	215,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 021 600,00	1 024 450,00	1 024 450,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 650,00	2 700,00	2 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 400,00	12 600,00	12 600,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 600,00	1 700,00	1 700,00
6411	Salaires, appointements, commissions	521 100,00	529 400,00	529 400,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	176 200,00	176 200,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	185 450,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 800,00	88 600,00	88 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	160 150,00	160 000,00	160 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 600,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	750,00	450,00	450,00
648	Autres charges de personnel	47 100,00	47 800,00	47 800,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 000,00	20 700,00	20 700,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	3 600,00	3 600,00
6531	Indemnités élus	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6533	Cotisations de retraite élus	500,00	600,00	600,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	18 000,00	5 000,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 281 295,00	4 427 340,00	4 427 340,00
66	Charges financières (b) (8)	136 385,00	206 550,00	206 550,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	136 385,00	191 550,00	191 550,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	284 195,00	269 645,00	269 645,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	274 195,00	264 645,00	264 645,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 701 875,00	4 903 535,00	4 903 535,00
023	Virement à la section d'investissement	1 281 045,00	1 532 330,00	1 532 330,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 294 790,00	2 612 245,00	2 612 245,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 294 790,00	2 612 245,00	2 612 245,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 575 835,00	4 144 575,00	4 144 575,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 575 835,00	4 144 575,00	4 144 575,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 277 710,00	9 048 110,00	9 048 110,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 048 110,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	15 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 014 900,00	8 567 000,00	8 567 000,00
704	Travaux	669 000,00	766 500,00	766 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 345 900,00	7 800 500,00	7 800 500,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 014 900,00	8 567 000,00	8 567 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 014 900,00	8 567 000,00	8 567 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	262 810,00	481 110,00	481 110,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	262 810,00	381 110,00	381 110,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		262 810,00	481 110,00	481 110,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 277 710,00	9 048 110,00	9 048 110,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 048 110,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	750 400,00	810 000,00	810 000,00
2031	Frais d'études	750 400,00	810 000,00	810 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	77 481,61	11 540,56	11 540,56
2151	Installations complexes spécialisées	1 152,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	19 693,87	5 180,56	5 180,56
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	0,00	1 060,00	1 060,00
2182	Matériel de transport	55 935,74	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 600,00	3 600,00
2184	Mobilier	700,00	1 700,00	1 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 877 782,12	9 552 565,40	9 552 565,40
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 877 782,12	9 552 565,40	9 552 565,40
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	20 000 000,00	7 898 451,86	7 898 451,86
Total des dépenses d'équipement		29 705 663,73	18 272 557,82	18 272 557,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	680 485,00	1 007 250,00	1 007 250,00
1641	Emprunts en euros	571 165,00	980 990,00	980 990,00
1681	Autres emprunts	109 320,00	26 260,00	26 260,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		680 485,00	1 007 250,00	1 007 250,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 386 148,73	19 279 807,82	19 279 807,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	262 810,00	481 110,00	481 110,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	262 810,00	481 110,00	481 110,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	108 990,00	215 610,00	215 610,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	46 850,00	60 000,00	60 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 640,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 270,00	10 000,00	10 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	84 770,00	79 000,00	79 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 290,00	6 500,00	6 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	100 000,00	100 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	250 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		512 810,00	781 110,00	781 110,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		30 898 958,73	20 060 917,82	20 060 917,82

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 371 992,60
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 432 910,42
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	8 688 605,00	5 873 033,68	5 873 033,68
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	8 688 605,00	5 873 033,68	5 873 033,68
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 903 184,40	5 124 860,16	5 124 860,16
1641	Emprunts en euros	12 903 184,40	5 124 860,16	5 124 860,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 591 789,40	10 997 893,84	10 997 893,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 484 608,49	4 594 651,98	4 594 651,98
10222	FCTVA	3 751 608,92	1 947 900,00	1 947 900,00
1068	Autres réserves	5 732 999,57	2 646 751,98	2 646 751,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 484 608,49	4 594 651,98	4 594 651,98
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		31 076 397,89	15 592 545,82	15 592 545,82
021	Virement de la section d'exploitation	1 281 045,00	1 532 330,00	1 532 330,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 294 790,00	2 612 245,00	2 612 245,00
28031	Frais d'études	6 350,00	4 350,00	4 350,00
28033	Frais d'insertion	0,00	100 000,00	100 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 890,00	4 885,00	4 885,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	15 740,00	13 250,00	13 250,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 015,00	1 250,00	1 250,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 450,00	20 450,00	20 450,00
28131	Bâtiments	245 100,00	245 500,00	245 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	450,00	450,00	450,00
28153	Installations à caractère spécifique	447 175,00	460 500,00	460 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	59 190,00	59 500,00	59 500,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	141 995,00	145 000,00	145 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	140 575,00	246 000,00	246 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 201 230,00	1 290 500,00	1 290 500,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	4 990,00	5 000,00	5 000,00
28181	Installations générales, agencements	140,00	150,00	150,00
28182	Matériel de transport	2 835,00	14 500,00	14 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 010,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	655,00	960,00	960,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 575 835,00	4 144 575,00	4 144 575,00
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	250 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 825 835,00	4 444 575,00	4 444 575,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		34 902 232,89	20 037 120,82	20 037 120,82

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 777 365,90
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 618 423,70
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 432 910,42
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : STATION EPURATION GIVRAND**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		32 476 319,49	a 0,00	7 898 451,86	b 7 898 451,86	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 466,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	55 466,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 420 853,27	0,00	7 898 451,86	7 898 451,86	0,00
2313	Constructions	73 351,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	31 891 691,03	0,00	7 898 451,86	7 898 451,86	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	455 811,14	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 898 451,86
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 935 359,58									
1641 Emprunts en euros (total)					18 935 359,58									
0629650-SIVOS HAVRE DE VIE	CAISSE D'EPARGNE	10/03/2009	01/01/2018	25/03/2018	19 838,41	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,911	EUR	S	P	O	A-1
1000082873-COMMEQUIERS-ASS régie	CREDIT AGRICOLE	19/12/2017	01/01/2023	15/03/2023	206 171,29	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	P	O	A-1
1129231-LA CHAIZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2008	01/01/2018	01/02/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
1312896-ST HILAIRE DE RIEZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2013	01/01/2018	02/01/2018	1 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
5451422-CDC STATION GIVRAND	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/09/2021	01/10/2022	01/01/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	T	P	O	A-1
57592144-ST MAIXENT SUR VIE	CREDIT AGRICOLE	16/11/2009	16/11/2009	15/02/2018	225 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,081	EUR	T	P	O	A-1
57900313-GIVRAND - ASS REGIE	CREDIT AGRICOLE	02/12/2009	01/01/2022	10/03/2022	47 849,69	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor -0.58 sur Euribor 3M	0,010	0,010	EUR	T	P	O	A-1
67159633-COËX-ASS régie	CREDIT AGRICOLE	20/12/2010	01/01/2023	15/03/2023	1 244 500,19	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	3,926	EUR	T	P	O	A-1
70002080786-SIVOS HAVRE DE VIE	CREDIT AGRICOLE	27/06/2003	01/01/2018	10/01/2018	1 660 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,651	EUR	S	P	O	A-1
70003906823-SIVOS HAVRE DE VIE	CREDIT AGRICOLE	21/03/2005	01/01/2018	10/04/2018	952 000,00	V	(Euribor 12M + 1.22)-Floor -1.22 sur Euribor 12M	1,030	1,030	EUR	A	P	O	A-1
70004592040-ST GILLES CROIX DE VIE	CREDIT AGRICOLE	10/11/2005	01/01/2018	10/01/2018	500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1

Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO - ASSAINISSEMENT - REGIE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
7000580736-ST MAIXENT SUR VIE	CREDIT AGRICOLE	22/12/2016	27/12/2006	10/03/2018	130 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,988	EUR	T	P	O	A-1
87150110-ST HILAIRE DE RIEZ	CAISSE D'EPARGNE	20/05/2015	01/01/2018	25/02/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.8 %	1,800	1,839	EUR	T	C	O	A-1
MIN260551EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	DEXIA CL	07/07/2008	01/01/2018	01/02/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 5.04 %	5,040	5,040	EUR	A	P	O	A-1
MON269974EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	DEXIA CL	08/06/2010	01/01/2018	01/02/2018	157 984,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,452	EUR	T	P	O	A-1
MON270032EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	DEXIA CL	08/06/2010	01/01/2018	01/03/2018	442 016,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,620	EUR	A	C	O	A-1
MON501396EUR-AIGUILLON	BANQUE POSTALE	29/10/2014	01/01/2018	01/03/2018	150 000,00	F	Taux fixe à 2.47 %	2,470	2,493	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					430 156,00									
1681 Autres emprunts (total)					430 156,00									
120109002-ST HILAIRE DE RIEZ	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/07/2012	01/01/2018	31/01/2018	430 156,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 365 515,58									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 203 621,84					871 892,30	174 156,02	0,00	56 686,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 203 621,84					871 892,30	174 156,02	0,00	56 686,55
0629650-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	7 092,46	2,23	F	Taux fixe à 2.89 %	2,911	2 776,06	185,06	0,00	32,92
1000082873-COMMEQUIERS-ASS régie	N	0,00	A-1	206 171,29	9,96	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	19 478,65	2 486,07	0,00	97,23
1129231-LA CHAIZE	N	0,00	A-1	271 396,65	6,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	33 874,43	12 131,43	0,00	9 702,98
1312896-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	592 087,42	11,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	42 837,11	19 849,08	0,00	6 403,63
5451422-CDC STATION GIVRAND	N	0,00	A-1	10 000 000,00	24,75	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	369 675,56	63 944,48	0,00	15 437,82
57592144-ST MAIXENT SUR VIE	N	0,00	A-1	99 784,43	6,87	F	Taux fixe à 4.02 %	4,081	12 602,67	3 822,93	0,00	438,09
57900313-GIVRAND - ASS REGIE	N	0,00	A-1	31 970,06	1,94	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor -0.58 sur Euribor 3M	2,595	15 780,28	870,53	0,00	34,72
67159633-COËX-ASS régie	N	0,00	A-1	1 244 500,19	17,96	F	Taux fixe à 3.87 %	3,926	48 855,45	47 458,83	0,00	1 927,98
70002080786-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	472 426,46	5,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	78 737,74	0,00	0,00	5 445,16
70003906823-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	363 140,46	7,27	V	Taux fixe révisable à 2,862% (Euribor 12M + 1.22)-Floor -1.22 sur Euribor 12M	1,170	43 566,16	4 248,74	0,00	11 586,34
70004592040-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	110 128,63	3,02	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 12M	0,000	27 532,15	0,00	0,00	2 731,34

Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO - ASSAINISSEMENT - REGIE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
7000580736-ST MAIXENT SUR VIE	N	0,00	A-1	61 830,26	8,94	F	Taux fixe à 3.93 %	3,988	5 845,28	2 344,48	0,00	122,23
87150110-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	499 999,90	7,40	F	Taux fixe à 1.8 %	1,839	66 666,68	8 667,50	0,00	780,00
MIN260551EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	52 815,60	0,08	F	Taux fixe à 5.04 %	5,040	52 815,60	2 661,97	0,00	0,00
MON269974EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	33 419,02	2,58	F	Taux fixe à 2.43 %	2,452	11 895,48	704,24	0,00	85,72
MON270032EUR-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	86 859,01	2,17	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	28 953,00	3 144,30	0,00	1 741,01
MON501396EUR-AIGUILLON	N	0,00	A-1	70 000,00	6,92	F	Taux fixe à 2.47 %	2,493	10 000,00	1 636,38	0,00	119,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		236 299,02					26 255,45	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		236 299,02					26 255,45	0,00	0,00	0,00
120109002-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	236 299,02	8,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	26 255,45	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 439 920,86					898 147,75	174 156,02	0,00	56 686,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	14 439 920,86	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	28-06-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	5	28/06/2018
L	Logiciels	2	28/06/2018
L	Bâtiment d'exploitation station d'épuration	40	28/06/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements bât. Exploitation	20	28/06/2018
L	autres constructions	20	28/06/2018
L	réseau d'adduction d'eau ouvrage génie civil captage tps et trait eau potable	50	28/06/2018
L	réseau d'assainissement	50	28/06/2018
L	matériel et outillage industriel	7	28/06/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements	10	28/06/2018
L	véhicule de tourisme et petit utilitaire	4	28/06/2018
L	camions et véhicules industriels	5	28/06/2018
L	matériel de bureau électrique ou électronique	5	28/06/2018
L	matériel informatique et audio vidéo	2	28/06/2018
L	meublier	10	28/06/2018
L	autres immobilisations corporelles	10	28/06/2018
L	Bâtiment administratif	30	28/06/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		14 100,00	14 100,00	0,00	14 100,00
Compte Epargne Temps	0,00	26/09/2019	14 100,00	14 100,00	0,00	14 100,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		14 100,00	14 100,00	0,00	14 100,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 388 360,00	I 1 388 360,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 007 250,00	1 007 250,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	980 990,00	980 990,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	26 260,00	26 260,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		381 110,00	381 110,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	381 110,00	381 110,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 388 360,00	4 371 992,60	0,00	5 760 352,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 092 475,00	III 6 092 475,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 947 900,00	1 947 900,00
10222	FCTVA	1 947 900,00	1 947 900,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 144 575,00	4 144 575,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 350,00	4 350,00
28033	Frais d'insertion	100 000,00	100 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 885,00	4 885,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	13 250,00	13 250,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 250,00	1 250,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 450,00	20 450,00
28131	Bâtiments	245 500,00	245 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	450,00	450,00
28153	Installations à caractère spécifique	460 500,00	460 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	59 500,00	59 500,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	145 000,00	145 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	246 000,00	246 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 290 500,00	1 290 500,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	5 000,00	5 000,00
28181	Installations générales, agencements	150,00	150,00
28182	Matériel de transport	14 500,00	14 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	960,00	960,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 532 330,00	1 532 330,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 092 475,00	1 777 365,90	2 618 423,70	2 646 751,98	13 135 016,58

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 760 352,60
Ressources propres disponibles	IV	13 135 016,58
Solde	V = IV – II (6)	7 374 663,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2018-1 STATION EPURATION GIVRAND	41 150 000,00	700 000,00	41 850 000,00	33 251 460,49	7 898 451,86	700 087,65

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	10,00	1,00	11,00
Adjt tech	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maîtrise Pal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien Pal 1 CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	11,00	1,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	B	TECH	476	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.